



Stratégie de l'inclusion financière en Tunisie 2016-2020

Présentée par Chefia Zouhaier
Ministère des Finances

Introduction

- Le système financier tunisien a connu au cours des 5 dernières années des évolutions majeures qui ont permis de développer un cadre légal et institutionnel propice au développement d'une finance plus inclusive, notamment grâce à l'existence d'une « **vision concertée pour le développement de la micro finance 2011-2014** ». Cependant, avec un taux d'exclusion financière estimé à 64%, il demeure encore aujourd'hui de nombreuses barrières au développement d'un écosystème financier tunisien réellement inclusif.
- Partant de ce constat, le Ministère des finances a lancé en 2016 une initiative participative visant à réunir l'ensemble des parties prenantes de l'inclusion financière afin de formuler une nouvelle « **stratégie nationale d'inclusion financière 2016-2020** », censée répondre aux trois dimensions fondamentales de l'inclusion financière telle que définies par l'AFI: accès, usage et qualité des services.

Introduction

3

- L'initiative lancée par le ministère des finances a débouché en mai 2016 sur la tenue d'un colloque réunissant les acteurs concernés, qui a permis d'établir une liste de six thèmes prioritaires sur lesquels des groupes thématiques sont chargés de réfléchir pour alimenter la future stratégie nationale:

Les groupes thématiques

4

Finance digitale

- Mobile banking, cash in/cash out, réseau marchand et contrôle des risques, établissement de paiement, interopérabilité

Micro assurance

- Association professionnelle et convention cadre, produits et tarification, réseau de distribution, renforcement culture d'assurance.

Refinancement

- Approvisionnement liquidité IMF, couverture taux de change, Fonds de garantie.

Economie Sociale et Solidaire

- Produits financiers adaptés, Partenariats avec les pouvoirs publics, sensibilisation, Développement de nouveaux système de gouvernance, les différents facette de l'ESS (commerce équitable, finance solidaire, Entreprenariat..)

Education financière

- Outils d'information , canaux de diffusion de l'éducation financière, sensibilisation et formation adéquats aux besoin des différents niches de population (guichet unique...)

Impact Socio-économique

- Indicateurs de mesure d'impact , transparence, gestion de la performance sociale

Finance digitale: Les principaux acteurs

5

- La BCT qui a adopté une nouvelle loi bancaire en 2016 ayant des implications pour la finance digitale et l'inclusion financière,
- La Société monétaire de Tunisie,
- La Poste tunisienne,
- Le secteur bancaire,
- Les messageries financières et autres services de paiement,
- Les institutions de microfinance.

Diagnostic; la demande

6

- Un taux de pénétration mobile de **118%** (Smartphone **40%**),
- Moins de **4%** de la population tunisienne utilise les Services financiers mobiles,
- **95%** des SFM utilisées par des jeunes urbains ou péri urbains dont **84%** des étudiants,
- Les services digitaux sont principalement la recharge téléphonique (**90%**), transferts (**40%**) pour une valeur transactionnelle faible (moins de 40dt)

Diagnostic; l'offre

7

- **La Poste tunisienne:** a lancé ses premiers services d'e-paiement au début des années 2000 et a continué de développer et diversifier son offre en enrichissant sa gammes de cartes rechargeable (e-dinars), en 2015 la Poste avait mis en circulation 665.188 cartes en se basant sur un réseau de 1119 bureaux (441 situés dans les zones rurales), un réseau DAB de 200 unités .
- **Les opérateurs téléphoniques:** en 2010 TT à lancé Mobidinar, en 2012 ooredoo; Mobiflouss et en 2014 orange; Mobimoney.
- **Les banques:** peu présentes sur le secteur finance digital. La BIAT s'est associée avec Via mobile pour proposer en direct à ses clients des services digitaux, Attijari bank s'est associée avec ooredoo en ouvrant une interconnexion avec son système Mobicash. Amen bank a lancée en 2015 une banque 100% en ligne. Les banques disposent d'un réseau de 2389 DAB, soit un guichet pour 4600 tunisiens mais avec une répartition inégale, 14590 TPE.

Les limites au développement de la Finance digitale en Tunisie

8

- Un problème réglementaire:
 - Une inégalité de répartition des réseaux bancaires concentrés sur la façade maritime ,
- D'autres facteurs relevés par l'étude de la BM:
- Les temps d'attentes pour le traitement de l'opération,
 - Le méconnaissance des services,
 - La complexité de l'expérience client,
 - La faible interopérabilité entre les différents services proposés par les différents acteurs.

Les opportunités

9

- **Améliorer la distribution;** L'ouverture des services de caisse à d'autres opérateurs; commerçants de quartier, stations essence ...
- Mise en place d'une **réglementation** permettant d'étendre le réseau de points de services financiers à toutes les localités du pays: textes d'application pour les établissements de paiements prévues par la loi bancaire,
- **Mieux communiquer et éduquer les clients;** Education financière et le développement d'une communication ciblée sur la finance digitale,
- **Assurer l'interopérabilité;** Développement de l'interopérabilité entre les différents fournisseurs de services,
- **Etendre la gammes de services;** Développement des gammes d'offre enrichies de services financiers digitaux (épargne court terme, micro assurance..).

Prochaine étape

10

- Une stratégie d'inclusion financière, reflétant les priorités et axes identifiés et le timing de leurs mises en place et les résultats et impacts attendus de chaque actions est finalisée et mise à la disposition du Ministère des Finances en juillet 2017.